



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 22 JANVIER 2026

Lieu : Local ACKC de Fontanes

Heure de début : 19h00

Heure de fin : 22h00

Participants :

- **Membres présents** : DE ANGELIS Frédéric – DUCLAUT Didier – LEFEVRE Christian – MARGIRIER Cyrille – MEYRAND Mickaël – MOREL Didier – PACHOT Patrick – ROLETTI Emmanuel – SASTRE Jérémie – ZOUAOUI Sofiane – DEPEYRE Olivier – FAURIE Maxime – PERRIER Bruno.
- **Membres excusés** : ALLEON Jérémie – DE CASTRO Fernand – FOMBONNE Johann – PARIS Jonathan – VALLIN Gérard – VALLON Pierre.
- **Membres absents** : GALDEMAS Christophe – GUILLERMET Joann – BAILE Julien – CHAZOT Gabin.

ORDRE DU JOUR

- **1. Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 13.11.2025;**

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 novembre 2025 a été approuvé.

→ **Vote approuvé à l'unanimité des voix, sans remarque.**

- **2. Bilan financier 2025 et prévisionnel 2026 ;**

Patrick a dressé un bilan financier pour l'année 2025 (*voir pièce jointe N°1*). Un prévisionnel de -5 460€ avait été arrêté et validé en assemblée générale. On retrouve en fin d'année un bilan financier à - 1715€ qui est très équilibré.

Ce bilan s'explique par la plus-value de la revente d'un véhicule ainsi que par une année meilleure que prévue concernant la vente des cartes de pêche (*voir pièce jointe N°2*).

Au niveau du prévisionnel pour 2026, Patrick, en concertation avec Cyrille MARGIRIER, le trésorier adjoint a arrêté un budget de - 1550€ (*voir pièce jointe N°3*).

Ce budget prévisionnel pour l'année 2026 a été soumis à la validation du conseil d'administration et a été approuvé.

→ **Vote approuvé à l'unanimité des voix, sans remarque.**

Le bilan financier 2025 ainsi que le budget prévisionnel 2026 seront présentés lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le vendredi 20 Février 2026.



- **3. Assemblée Générale du 20 Février 2026 à la Salle des Cordeliers ;**

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 20 Février 2026 à l'espace des Cordeliers à Annonay. La salle est réservée et les travaux qui sont en cours devraient être terminés pour le jour J.

Jérémy se charge des invitations aux adhérents par push mail et sur Facebook ainsi que de l'envoi des invitations par mail aux élus. Didier DUCLAUT se charge de la mise à jour sur notre site internet.

Comme chaque année, l'AAPPMA a la possibilité d'émettre des vœux qui seront soumis lors du Congrès de la Fédération Départementale de l'Ardèche.

Le vœu validé lors de ce conseil d'administration, qui sera présenté lors de l'assemblée générale est le suivant : « l'ouverture d'un nouvel emploi salarié par la SASU RIVEO permettant de répondre aux besoins des AAPPMA sur le Nord Ardèche ».

En effet, depuis la fin du contrat de Baptiste BOISSET, son poste n'a pas été pourvu au sein de la SASU. Ce manque a été comblé jusqu'à présent, par les autres salariés de la SASU, conformément aux engagements pris par la Fédération Départementale. Malgré l'engagement des personnes mobilisés, les contraintes organisationnelles sont importantes et la difficulté à répondre à toutes les demandes se fait ressentir. Cela est notamment le cas pour la réalisation de nos différents APN ou écoles de pêche.

C'est pourquoi le conseil d'administration de la Gaule Annonéenne affirme sa ferme volonté de pouvoir bénéficier rapidement d'un nouveau salarié au sein de RIVEO sur le nord du département.

- **4. Commission déversements ;**

La commission déversement a arrêté pour l'année 2026 un programme de déversement qui a été présenté au précédent conseil d'administration (*voir pièce jointe N°4*).

- **5. Commission travaux – entretien : Travaux local de Serrières ;**

Le panneautage du parcours à gestion raisonné du Vallon de Deûme (3,100 kilomètres) est programmé pour le mardi 03 février 2026 et celui du plan d'eau des Meinettes pour le vendredi 23 janvier 2026.

Une nouveauté concernant le lac des Meinettes sera la possibilité de le pêcher en float tube dès l'ouverture de la pêche du brochet en seconde catégorie.

En effet, Frédéric et la Fédération de pêche de l'Ardèche ont œuvré auprès de l'ASA de Montbard des Meinettes pour l'établissement d'une convention incluant la pratique du float tube, du canoë et de la barque sur le plan d'eau, uniquement dans le cadre de la pratique de la pêche.

Cette possibilité sera assortie de la mise en place d'une zone d'interdiction de 150 mètres à partir de la digue, englobant, pour des raisons de sécurité, la zone d'aspiration de la crépine.

Une convention finalisant et validant cet accord sera prochainement signée entre l'ASA du Montbard et la Fédération.

Autre information : l'ASA de Montbard doit procéder cette année au changement de la crépine d'aspiration pour les besoins d'irrigation. La réalisation de ces travaux nécessite une vidange totale du plan d'eau. Celle-ci est envisagée pour septembre 2026.

Une pêche de sauvetage devra donc être réalisée. Les échanges sont d'ores et déjà engagés entre l'ASA et la Fédération en ce sens afin de prévoir cette opération dans les meilleures conditions.

Concernant le désamiantage du local de Serrières, les travaux ont été finalisés et la nouvelle toiture en bac acier a été posée. On ne peut que féliciter et remercier l'équipe de bénévoles présents pour les travaux



effectués. Il reste à faire le ragréage du comptoir bar et un rafraîchissement de peinture pour retrouver un local fonctionnel à faire revivre !

- **6. Atelier Pêche et Nature 2026 ;**

Pour 2026, l'AAPPMA va à nouveau proposer différents Ateliers Pêche et Nature au nombre de 5 soit un de plus que 2025 (*voir pièce jointe N°5*) en plus de l'école de pêche 2025-2026 déjà en place. Ces APN seront encadrés par les animateurs de la société RIVEO et des affiches ont été distribuées, notamment chez notre partenaire Pilat Nature Passions. La communication sera effectuée en temps voulu mais des inscriptions ont déjà été réalisées.

- **7. Club pêche au coup ;**

Peu de manifestations ont été réalisées par le club de pêche au coup en 2025. Le concours retraité était programmé, mais il a dû être malheureusement annulé en dernière minute suite au décès de Martine Tomasini. La question se pose de savoir si le Club Pêche au coup souhaite continuer à exercer maintenant que Joann GUILLERMET s'est mis en retrait.

La volonté du conseil d'administration de la Gaule Annonéenne est de voir perdurer cette section avec notamment la mise en place d'animations ou de manifestations. Une réflexion pour reconstituer une équipe de bénévoles pouvant porter ce projet est en cours.

- **8. Club mouche ;**

Le club mouche poursuit ses activités avec des animations, des sorties en réservoir et des séances de montage et des cours de lancer. Valentin BERNARD, de la société Mouches Bernard est venu effectuer une séance où de nombreux sujets ont été abordés (montages, matériel, ...).

- **9. Points divers;**

- Suite aux différentes pollutions sur la Deûme et sur la Cance en 2025, l'AAPPMA et la Fédération vont rencontrer Annonay Rhône Agglo ainsi que la Régie d'Eau et d'Assainissement d'Annonay Rhône Agglo afin de donner suite aux différentes propositions d'actions regroupées dans un document élaboré en concertation entre la Fédération et l'AAPPMA.
La mise en œuvre de ces actions devrait permettre, nous l'espérons, de mieux se prémunir contre le risque de pollution et de mieux appréhender les enjeux liés à la préservation de nos cours d'eau. La rencontre est prévue le 05 Février dans les locaux d'Annonay Rhône Agglo.
- Le projet de cadenas connecté prévu sur la pointe de Sablons sur le Rhône est toujours en cours de discussion entre les trois Fédérations (07/26/38) et la Compagnie Nationale du Rhône. La CNR nous a fait parvenir un projet de convention qui ne nous convenait pas et une nouvelle mouture est en cours. L'idéal serait de signer les conventions sur site avec les différents partenaires avant l'ouverture de la pêche du brochet en Avril.
- Sur les bords du Rhône, un projet de prolongement de la Via Fluvia entre Serrières, Peyraud et Champagne est à la réflexion. Ce projet est porté par d'Annonay Rhône Agglo. La possibilité d'interdire la circulation voiture sur cette voie était évoquée. Frédéric a rencontré les trois maires des communes concernées et a fait remonter son total désaccord sur toute éventuelle interdiction d'accès de cette voie aux pêcheurs. Une telle interdiction viendrait fortement compromettre les possibilités aux différents secteurs de pêche du Rhône court-circuité.
Après intervention du maire de la commune de Peyraud en faveur des pêcheurs, il ressort que les mairies ont toute légitimité pour définir les ayants droits pouvant circuler sur ces voies. Nous avons obtenu un engagement ferme des différents élus en ce sens. Nous remercions Monsieur André BIENNIER mai de Peyraud pour avoir porté la demande des pêcheurs.



- Frédéric a assisté à une réunion concernant le site Natura 2000 de Serrières. Il a fait remonter lors de cette réunion la problématique de la navigation au moteur électrique qui était auparavant toléré sur le parcours haut et ne l'est plus désormais. Il a également relancé le sujet de la mise en place d'une passe à poisson sur le seuil de Peyraud, passe qui était déjà en examen il y a quelques années.
- L'AAPPMA avait lancé l'achat de vestes Westin avec le logo de l'AAPPMA. Ces vestes seront commandées chez notre partenaire Pilat Nature Passion. La veste a été négociée au tarif de 60,00 €uros (au lieu de 89,90 €uros : merci beaucoup à PNP). La Gaule Annonéenne a pris en charge la somme de 10€ sur la veste + le logo brodé et sa pose par une couturière soit une prise en charge totale de 21 euros par veste.
- La compétition float tube, organisée en partenariat avec Fishing Fever (Philippe CROUZET) est renouvelée pour l'année 2026. Une date sera arrêtée ultérieurement.
- Buldo 2026 : c'est cette année Didier DUCLAUT qui est en charge de la réalisation de notre bulletin d'information. Les articles sont en cours et le Buldo devrait être disponible pour les premières permanences pour la vente des cartes de pêche chez Pilat Nature Passions.
- L'AAPPMA va renouveler son adhésion à l'Office de Tourisme, partenariat qui fonctionne bien depuis plusieurs années.
- Les dépliants 2026 de la Fédération sont arrivés et ont été distribués chez nos différents partenaires (Maison de la presse Boulieu, Office de Tourisme, Pilat Nature Passions...).
- Patrick va se charger, comme en 2025, de monter un dossier Atout Asso 07 pour essayer d'obtenir des subventions du département.
- Un nouvel onglet est disponible sur notre site internet dans infos pratique / Sécurité&Pollution. On y retrouve le numéro de l'astreinte d'urgence de la Régie d'eau et d'assainissement et tous les numéros importants et la démarche si vous êtes témoin de pollution :

Police de l'Eau / Office Français de la Biodiversité (OFB) : 04 75 64 62 44

Mail : sd07@ofb.gouv.fr

Régie d'assainissement d'Annonay Rhône Agglo.

Tél. : 04 75 69 32 61 – N° d'astreinte urgences 7j/7 : 04 69 66 35 08

Mail : regie-eau@annonayrhoneagglo.fr

Syndicat des Trois Rivières : 04 75 67 66 75 – Mail : contact@3rivieres.fr

Gendarmerie (17) – Gendarmerie d'Annonay 04 75 33 50 42

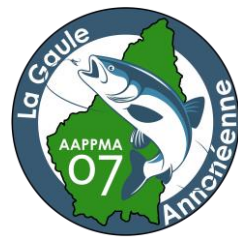
Pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement.

- Une rencontre café-croissants avec les adhérents est prévue au magasin Pilat Nature Passion le 07 mars 2026. Une affiche et de la communication sur notre site et réseaux sont prévues.

- **12. Informations Fédération ;**

Des élections complémentaires aux CA de la Fédération Départemental de pêche de l'Ardèche sont prévues pour le samedi 28 février prochain. Six postes sont à pourvoir. Les trois délégués de notre AAPPMA à savoir : Frédéric, Patrick et Jérémie Sastre ont reçu les professions de foi des différents candidats. Une liste regroupant des candidats des membres déjà membres cooptés au CA de la Fédération a été constituée.

Les élections pour le renouvellement du conseil d'administration des AAPPMA sont prévues pour la fin d'année et il faut commencer à réfléchir à la constitution d'une équipe de 15 personnes



maximum (7 minimum). Les élections pour le CA de la Fédération pour le prochain mandat seront organisées en mars 2027.

- **13. Dates du prochain conseil d'administration ;**

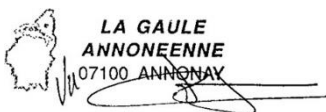
La date du prochain Conseil d'Administration a été arrêtée au jeudi 05 Mars 2026 à 19h00 au local ACKC de Fontanes.

- **14. Tour de table.**

Olivier DEPEYRE a relancé le sujet de la partie amont du barrage du Ternay, totalement comblée, et de son aménagement, qui pourrait être un véritable atout pour nos populations piscicoles. Patrick souligne que ce serait une amélioration non négligeable du volume de la réserve en eau du lac si on l'associait à un curage devant la digue. Il lui a conseillé de ne pas hésiter à relancer le sujet lors de notre prochaine assemblée générale, en présence des élus d'Annonay.

Il s'interroge également sur les arbres actuellement abattus en bordure de cours d'eau et s'inquiète des conséquences sur le réchauffement de l'eau en période d'étiage.

DE ANGELIS Frédéric
Président



SASTRE Jérémie
Secrétaire

DATE D'APPROBATION : _____

AAPPMA LA GAULE ANNONEENNE (Suivi budget 2025 avec point cartes de pêche au 31 décembre)

DEPENSES					RECETTES				
Catégorie	Réalisé 2025	Prévisionnel 2025	Commentaire prévisionnel	Commentaire 2025	Catégorie	Réalisé 2025	Prévisionnel 2025	Commentaire prévisionnel	Commentaire 2025
Travaux d'entretien et réparations	7582,1	2300	Moins facture MFR Mondy de 900 euros exercice 2024	travaux complet amiante cabane Serrières et réfection toiture	Vente cartes de pêche	20780,00	17900	Baisse estimée globale 8%	Au final hausse globale des ventes de 3,03 % et celle des tarifs 2025 expliquent cet écart très positif
Ristourne cartes de pêche	267	430		PNP ne facture pas de ristourne, OT facture en décalé 267=réalisé2025	Revenus divers	11805,00	200		vente véhicule, couteau, Float-tube, location matériel
Paiement cotis. et taxes					Subvention Fédération 07	4608,00	4500	APN - Garderie - Renouvellement matériel	participation achat float-tube - 4 APN - garderie
Lots et médailles	112,96	150	Lot enduro Sun Carpe		Subvention Fédération salarié	1421,23	6500	Nouveau mode de gestion salarié via la SASU	Plus de salarié !
Lots et baux de pêche	454	500,00			Gain financier	1027,58	1300	Intérêt Livret bleu	En baisse par rapport à 2024
Frais postaux et télécoms	50,04	50			Autres subvention	5280,85	2000	Montage dossiers par salarié EPDLE	Plus de salarié !
Frais occasionnés par alevinages	43,92	300			Animations revenu	5940,00	7500	Challenge Float-tube, augmentation des APN, Troc pêche, animations scolaires	Baisse participants challenge FT, pas de troc pêche et d'animations scolaires suite départ salarié
Frais de garderie	1668,78	1700		Indemnité 3 gardes + tenues + 4 permis offerts	TOTAL	50862,66	39900,00		
Frais de déversement de poissons	10861,04	10500	continuité de la nouveauté 2024 : étalement des déversement de TAEC adultes	augmentation truitelles chazey-bons					
Frais de déplacement	44,8	90							
Frais de carte	0	0							
Frais bancaires	129,65	140	Abt banque à distance						
Fournitures et matériel d'entretien	447,19	500	Achat 110 panneaux suite nouvelle réglementation parcours spécifiques						
Dotations école de pêche	3138,28	4000							
Autres achats	271,2	500							
Assurances	154,75	250							
Abonnement communications	777,84	600	Hébergement et mise à jour Site, Buldo						
Animations	6877	8000		Pas de troc pêche					
Fournitures bureau	332,11	500							
A.G. et autres manifestation	814,7	1000	Moins facture SuperU 2024 de 26,12						
Autres charges externes	94	400							
Amortissement	420	450							
Provisions achat matériel									
Salaire EPDLE	3673,31		moins salaire décembre 2024						
Indemnités kms EPDLE	326,99		moins facture décembre 2024 de 117,86 Euros						
Autres frais salarié	6409,46	13000	base utilisation 65 jours en 2025 avec gestion par SASU	Formation BPJEPS - Mutuelle - MSA moins MSA et mutuelle décembre 2024 et puis plus de salarié !					
Charges à recevoir sur exercice 2025	2 535,30 €		charges 2024 à recevoir sont déduites (926,12 euros)	voir ci-contre					
Produits reçus exercice 2024	5090,80			subvention comptabilisée exercice 2024 à déduire					
TOTAL	52577,22	45360,00							
Réalisé 2025	-1714,56	Prévisionnel validé 2025 : - 5460							

truites basse Cance	342,88
Tenues Garderie	78,22
Panneaux Parcours	240
Bac acier cabane Serrières	734,2
Vestes Westin PNP	1140
TOTAL	2535,3

Tableau de bord à la date du 31/12/2024

Produit	Saison 2024	Saison 2025	Evolution au 31/12/2024 / 31/12/2025	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte Personne majeure	784	724	-60	-7.65%
Sous-Total des cartes Personne Majeure	784	724	-60	-7.65%
Carte Découverte Femme	39	32	-7	-17.95%
Carte Personne mineure	201	226	+25	+12.44%
Carte Découverte -12 ans	198	222	+24	+12.12%
Carte Hebdomadaire	97	99	+2	+2.06%
Carte Journalière	400	468	+68	+17.00%
Total Cartes de Pêche	1 719	1 771	+52	+3.03%

AAPPMA LA GAULE ANNONEENNE
Prévisionnel exercice 2026 avec réalisé exercice 2025

DEPENSES					RECETTES			
Catégorie	Réalisé 2025	Prévisionnel 2026	Commentaire prévisionnel	Commentaire 2025	Catégorie	Réalisé 2025	Prévisionnel 2026	Commentaire prévisionnel
Travaux d'entretien et réparations	7582,1	2500	Fin des travaux Serrieres	travaux amiante cabane Serrières	Vente cartes de pêche	20780,00	19700	Baisse globale estimée 5%
Ristourne cartes de pêche	267	260		PNP ne facture pas de ristourne, OT facture en décalé 267=réalisé2025	Revenus divers	11805,00	1200	Location matériel, participation vestes GA
Paiement cotis. et taxes					Subvention Fédération 07	4608,00	4500	APN - Garderie - Renouvellement matériel
Lots et médailles	112,96	150	Lot enduro Sun Carpe		Subvention Fédération salarié	1421,23		Nouveau mode de gestion salarié via la SASU
Lots et baux de pêche	454	500,00			Gain financier	1027,58	1000	Intérêt Livret bleu
Frais postaux et télécoms	50,04	50			Autres subvention	5280,85	1000	Montage dossiers par salarié EPDLE
Frais occasionnés par alevinages	43,92	300			Animations revenu	5940,00	6000	Challenge Float-tube, augmentation des APN, Troc pêche, animations scolaires
Frais de garderie	1668,78	1900		Indemnité 3 gardes + tenues + 4 permis offerts	TOTAL	50862,66	33400,00	
Frais de déversement de poissons	10861,04	12500	continuité de la nouveauté 2024 : étalement des déversement de TAEC adultes et ajout de deux déversements	augmentation truitelles chazey-bons				
Frais de déplacement	44,8	50						
Frais de carte	0	0						
Frais bancaires	129,65	140	Abt banque à distance					
Fournitures et matériel d'entretien	447,19	500						
Dotations école de pêche	3138,28	4500	Renouvellement waders					
Autres achats	271,2	400						
Assurances	154,75	200	Plus d'assurance véhicule					
Abonnement communications	777,84	800						
Animations	6877	8000						
Fournitures bureau	332,11	400						
A.G. et autres manifestation	814,7	1000	Moins facture SuperU 2024 de 26,12					
Autres charges externes	94	400						
Amortissement	420	400						
Provisions achat matériel								
Salaire EPDLE	3673,31		moins salaire décembre 2024					
Indemnités kms EPDLE	326,99		moins facture décembre 2024 de 117,86 Euros					
Autres frais salarié	6409,46		base utilisation 65 jours en 2025 avec gestion par SASU	Plus de salarié !				
Charges à recevoir sur exercice 2025	2 535,30 €		charges 2024 FNP sont déduites (926,12 euros)	voir ci-contre				
Produits reçus exercice 2024	5090,80			subvention comptabilisée exercice 2024 à déduire				
TOTAL	52577,22	34950,00						
Réalisé 2025 (Prévisionnel validé 2025 : -5460)	-1714,56	-1550,00						

truites basse Cance	342,88
Tenues Garderie	78,22
Panneaux Parcours	240
Bac acier cabane Serrières	734,2
Vestes Westin PNP	1140
TOTAL	2535,3

PROJET DE DEVERSEMENT POUR 2026

Commission déversement le mercredi 5 novembre 2025 local de Fontanes 19h00

Présents : Patrick Pachot, Frédéric de Angelis et Sylvain Souvignet

Absents excusés : Emmanuel Roletti, Christophe Galdemas

Absent : Maxime Faurie

Poissons blancs (tarifs 2026)

Idem 2025 pour le lac du Ternay sauf Black-Bass :

Gardons Rotengles 10-15 cm : 100 kg à 7,25 euros H.T.

Brochets 1 été : 35 kg à 14,00 euros H.T.

Sandrettes 1 été (+ou- 20cm) : 100 pièces à 5,00 euros

Sandres (40cm et +) : 35 kg à 28,50 euros H.T.

Black-Bass 1-2 étés : 70 kg à 24,00 euros H.T. (Ajout de 20 kg)

Total : 4634 euros TTC

Abandon du Lac des Sauzées :

Inutile tant qu'il n'y aura pas une grosse opération de nettoyage des berges sur ce lac.

Truites AEC (tarifs 2025)

Idem 2025 pour les rivières-ruisseaux

Un déversement avant l'ouverture de 150 kg de 250g-300g

Un déversement mi-avril de 150 kg de 250g-300g

Un déversement fin mai de 80 kg (40 kg Deûme Marmaty et au-dessus – 40 kg Ay sous pont de Saint-Jeure)

Montant : 2470 euros TTC

Ajout de deux déversements de 30 kg chacun (à vérifier si possibilité par le pisciculteur pour une telle quantité)

Un début janvier sur la basse Cance 2^{ième} catégorie sous tanneries

Un entre mi-avril et fin mai sur le nouveau parcours à gestion raisonnée sur le vallon de Deûme

Montant : 411 euros TTC

Truitelles AEC Cance tannerie (tarifs 2025)

3500 truitelles 8-10grs

Sur secteur au-dessus de la Station d'épuration jusqu'à la couverture. De bons retours jusqu'à la malheureuse grosse pollution de la Deûme du 26 juin.

Montant : 604 euros TTC

Truitelles farios 9 à 11 mois Deûme (tarifs 2025)

2000 truitelles pour renforcement des populations sur le secteur perturbé du vallon de Deûme.

Déversement prévu du pont des sables jusqu'au début de la couverture.

Montant : 1276 euros.TTC

Estimatif total : 9395 euros



ATELIERS PÊCHE ET NATURE 2026

Nombre de places limité à 8 stagiaires par APN
Age : 12 - 17 ans
Sauf APN de fin Juillet : 8 - 12 ans

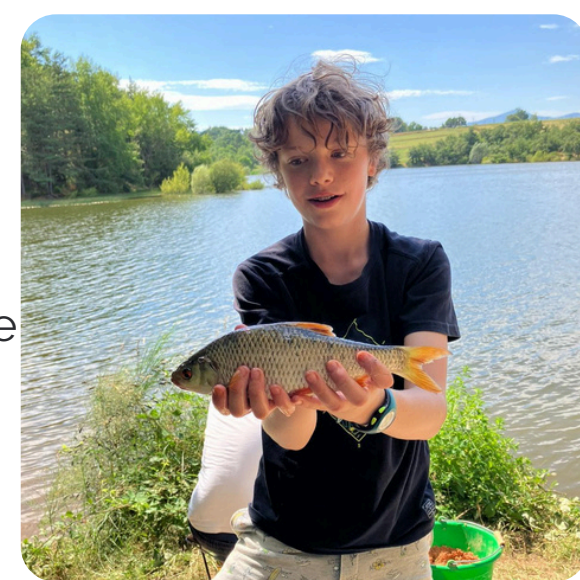
PÊCHE DE LA TRUITE, TOUTES TECHNIQUES

- Dates : Du 13 Avril au 16 Avril 2026
- Description : Notre Atelier Pêche et Nature propose une initiation complète à la pêche de la truite à travers diverses techniques adaptées à tous les niveaux. Les participants découvriront la pêche aux appâts naturels, la pêche à la mouche, la pêche aux leurres, ainsi que la pêche en nymphe au fil pour vivre une expérience riche et variée au bord de l'eau.



PÊCHE AU COUP, CARPE ET FEEDER

- Dates : Du 06 Juillet au 09 Juillet 2026 / Du 27 Juillet au 30 Juillet 2026
- Description : Plongez au cœur d'une expérience unique avec notre Atelier Pêche et Nature dédié à la pêche des poissons blancs ! Découvrez des techniques variées et accessibles à tous, de la pêche au coup à la finesse du feeder, en passant par l'émotion de la pêche à la carpe. Entre apprentissages pratiques et moments de détente au bord de l'eau, ces stages promettent une immersion inoubliable dans l'univers passionnant de la pêche.



PÊCHE MULTI - TECHNIQUES

- Dates : Du 19 Octobre au 22 Octobre 2026
- Description : Pour cet Atelier Pêche et Nature, il sera question de pouvoir adapter la pêche et la technique en fonction de la réactivité des poissons. Pêche au feeder, au coup, à la carpe, ou aux leurres, plusieurs techniques pourront être abordées et mis en pratique pour un maximum de résultats. Un APN très varié pour tous les goûts.



PÊCHE AUX LEURRES EN FLOAT TUBE

- Dates : Du 26 Octobre au 29 Octobre 2026
- Description : Offrez à vos jeunes l'occasion de découvrir la pêche des carnassiers en float tube: une activité à la fois sportive et ludique au cœur de la nature. Ces stages encadrés permettent d'apprendre les techniques de pêche tout en profitant d'une expérience originale et captivante sur l'eau, idéale pour éveiller leur passion !



Pour s'inscrire flasher le QR-code ou suivez le lien :

<https://www.helloasso.com/associations/la-gaule-annoneenne/evenements/ateliers-peche-et-nature-2026>



Pour plus d'informations contacter :
Bastien LEBRA

 : 07 49 60 99 20



@ : bastien.lebra@peche-ardeche.com

